

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	10 décembre 2024
Délibération N°	42
Date de la convocation	29 novembre 2024
Objet	7.10 Divers - Clôture financière d'opération - 1403-31 Frontignan - Résidence Pasteur - Remplacement chaudières

L'an deux mille vingt-quatre le dix décembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Daniel ROBEQUAIN, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Régine ILLAIRE (pouvoir à Mme PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241210-20241210-42-DAF-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

Objet : 7.10. DIVERS – Clôture financière d'opération – 1403-31 FRONTIGNAN – Résidence Pasteur- Remplacement chaudières

Le 10 décembre 2024,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n° AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Vu la fiche financière et comptable de l'opération de remplacement des chaudières de la résidence Pasteur située à Frontignan.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication. Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241210-20241210-42-DAF-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

N° Prog.	FRONTIGNAN Résidence Pasteur 1403-31 Remplacement chaudières	Conducteur : Jean Luc DURAND		Salvia 12178 INVESTISSEMENT		Type d'Opération : GE/GR Investissement		Prêt ARKEA	Prêt La Banque Postale	Fonds propres
		Fournisseur	Engagem. HT	Avenant HT	Engagem. TTC	Réalisat. TTC	Solides			
	Libellé du lot									
	220 CO Chauffage	Proxiserve	102 291,00		107 917,01	107 917,01	0,00			
S/TOTAL	CONSTRUCTION		102 291,00	0,00	107 917,01	107 917,01	0,00			
	890 HO Conduite d'opération	Hérault Logement	1 699,69		1 699,69	1 699,69	0,00			
S/TOTAL	HONORAIRES		1 699,69	0,00	1 699,69	1 699,69	0,00			
	TOTAL DU PROGRAMME		103 990,69	0,00	109 616,70	109 616,70	0,00	84 000,00	14 000,00	11 616,70

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241210-20241210-42-DAF-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

1403-31 FRONTIGNAN
Résidence Pasteur
Remplacement chaudières

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Construction (TCE, lots séparés....)	107 917,01
- Honoraires (ingénierie, contrôle technique....)	1 699,69
TOTAL :	109 616,70

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt ARKEA	84 000,00
- Prêt LA BANQUE POSTALE	14 000,00

B) Affectation Fonds Propres C/10674 11 616,70

TOTAL **109 616,70**
